

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 17 mars 2018

Rapport moral de l'année 2017

L'association Droit au vélo – ADAV poursuit son travail de sensibilisation auprès des collectivités pour favoriser les mobilités actives et plus particulièrement le vélo. Ce travail de terrain, mené jour après jour, fait de notre association un interlocuteur incontournable. Cette reconnaissance s'illustre par de nouveaux partenariats avec des communes qui, aujourd'hui, nous considèrent comme un partenaire essentiel. D'elles-mêmes, certaines font appel à Droit au vélo pour les accompagner dans leur politique de modération du trafic automobile.

Ainsi, après des premiers partenariats noués avec les principales collectivités de la région, récemment ce sont plusieurs communes moyennes qui se sont engagées dans un partenariat avec l'ADAV (Bailleul, Saint-Laurent-Blangy en 2017). Cela montre une évolution des volontés au niveau local : le vélo n'est plus traité avec condescendance ; on réfléchit à d'autres moyens de déplacements que la voiture.

D'autres collectivités sont sur le point de signer un partenariat avec Droit au vélo. Cela confirme la prise de conscience des élus de la nécessité de développer les mobilités actives dans l'intérêt de leur population, de l'amélioration du cadre de vie dans la commune et du commerce local.

En outre, nos échanges avec le Conseil Départemental du Nord vont aboutir à une nouvelle convention de partenariat qui permettra de mieux prendre en compte le vélo en dehors des ville-centres. Nous espérons également un nouveau partenariat avec la région Hauts-de-France pour développer les vélo-routes et voies vertes ainsi que l'intermodalité train+vélo.

De plus, en 2017, des événements ont mis en évidence l'importance des mobilités actives dans l'action publique. Ainsi, en juin dernier, lors d'un séminaire sur la place du vélo dans les villes moyennes à Saint-Omer, des sujets aussi divers que la santé, l'urbanisme, le commerce de proximité, le tourisme, le cadre de vie ont été abordés. Autre exemple, à travers son Centre ressource régional en écomobilité, Droit au vélo a organisé une rencontre régionale sur la thématique « mobilité et insertion professionnelle » à Arras. Lors de cette rencontre réunissant les spécialistes de la mobilité et de l'insertion professionnelle, les échanges se sont avérés très riches.

Si Droit au vélo réussit à se faire entendre par les décideurs publics, c'est grâce à ses adhérents, ses bénévoles et ses salariés qui s'investissent sur l'ensemble des territoires. Ce rapport moral est aussi l'occasion de tous les remercier.

Droit au vélo en 2017

Au 31 décembre 2017, Droit au vélo comptait précisément **2041 adhérents**, soit une hausse de 2 % par rapport à 2016.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 18 mars 2017, un nouveau conseil d'administration a été élu :

Les membres du bureau :

Président : Yannick PAILLARD

Trésorier : Olivier DUTEL

Secrétaire : Frédéric DEVRED

Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN

Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE

Les autres administrateurs :

- Hervé de CAGNY : rédacteur en chef de l'Heurovélo ; chargé des liens avec la Fédération Française de Cyclotourisme
- Noémie CIOFOLO : commission *Ateliers* ; lien avec l'Heureux cyclage ; outils de communication et de valorisation du bénévolat ; mise en page de l'Heurovélo
- Dominique DELCROIX : suivi des véloroutes et voies vertes et des liens avec l'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes)
- Véronique FAFEUR : commission *Balades* et suivi des véloroutes et voies vertes.



- Brigitte HELLE : actions militantes
- Gilles LAURENT : suivi des questions liées aux transports en commun
- Nicolas LECOMTE : commission *Actions militantes* et lien avec les antennes
- Yves LÉPINAY : lien avec les antennes et coordination de l'antenne de la métropole lilloise
- Éric MAQUET : commissions *Ateliers* et *Balades*
- Nathalie SEDOU : Développement du bénévolat.

Le conseil d'administration s'est réuni six fois en 2017. En alternance des CA, six réunions du bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée, 5,6 ETP depuis septembre 2016, est restée stable en 2017 et le contrat en CDD de Julien Vitse a pu être modifié en CDI. Elle se compose de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Carine GERMANEAU (secrétariat et animation) à 60 %
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet Crem et animation)
- Sébastien TORRO-TOKODI (chargé de concertation et de projet Crem)
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie)
- Julien VITSE (agent de développement – animation)

Correspondants locaux

Désignés par le conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à Droit au vélo de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de *Droit au vélo* sont essentiels à son fonctionnement.

Une journée de formation et d'échanges a été organisée le 9 décembre 2017 à la MRES en présence des candidats à la fonction de correspondant et de correspondants déjà en poste, de membres du conseil d'administration, de salariés et de représentants de l'association *Partageons la rue - Calais*. Cette journée, toujours très riche, permet de confronter nos besoins, d'adapter notre stratégie en fonction des expériences du terrain et de partager les pratiques pour plus d'efficacité dans les actions menées. De nouveaux correspondants ont ainsi pu être investis.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (*Achicourt*), Olivier JANDOT (*Arras*), Rémi MANIER puis Pauline EBLAGON (*Audomarois*), Daniel DOURLENS (*Béthunois*), Patricia HANSSENS (*Boulogne-sur-Mer*), Julien VITSE (*Dunkerquois*), Jacky THERRIN (*Faches-Thumesnil*), Olivier LEMAN (*Fourmies*), Jean-Pierre VERHILLE (*Haubourdin et les Weppes*), René FAUVERQUE (*Hazebrouck*), Luc RELIGIEUX (*Hellemmes*), Olivier DUTEL (*La Madeleine*), Philippe DELRUE et Jean-Marie ROGER (*Lambersart*), Yves LÉPINAY (*Lille*), Christophe HERLIN (*Lomme*), Pascal COQUERELLE (*Loos*), Christophe DOUILLIEZ puis ÉRIC LIBERELLE (*Marcq-en-Barœul*), Dominique DELCROIX (*Maubeuge*), Jean DEWAVRIN (*Mons-en-Barœul*), Stéphanie HÉRON et Julien DHELLEMES (*Quesnoy-sur-Deûle*), Rémy BARTKOWIAK (*Raismes*), Claudine VAN NIEUWENHOVE (*Ronchin*), Raymond BODART puis Aloïs BORY (*Roubaix*), Philippe MARQUET (*Saint-André-lez-Lille*), Jean-Marie CASIER (*Sainte-Catherine*), Pierre TITTELEIN (*Saint-Laurent-Blangy*), Yannick PAILLARD (*Tourcoing*), Alain LEGRAND, Claude BRIDELANCE et Nicolas LECOMTE (*Valenciennois*), Frédéric DEVRED (*Villeneuve d'Ascq*), Claude VALLE (*Wasquehal*), Christian BONENFANT et Pierre MEURISSE (*Armentières*), Christophe BRETHENOUX (*Lens*) pour l'activité déployée.

La position de *Droit au vélo* sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation en lien avec les correspondants locaux. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par *Droit au vélo*. Il est consultable sur le site www.droitauvelo.org.

Antennes locales

À Arras (Jean-Marie CASIER, Laure DESFRENNE et Pierre TITTELEIN), Béthune (Daniel DOURLENS), Boulogne-sur-Mer (Patricia HANSSENS), Dunkerque (Julien VITSE), Fourmies (Olivier LEMAN), Hazebrouck-Bailleul (René FAUVERQUE), Lens (Christophe BRETHENOUX), Maubeuge (Dominique DELCROIX), Saint-Omer (Pauline EBLAGON et Rémi MANIER) et Valenciennes (Alain LEGRAND et Nicolas LECOMTE), nos responsables d'antenne assurent la représentation de l'association sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents

se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des territoires plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, la coordination du travail des correspondants locaux est assurée par Yves LÉPINAY. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. En 2017, notre implantation régionale s'est encore renforcée avec la (re)création de l'antenne de Lens. Droit au vélo est aujourd'hui un interlocuteur incontournable pour les collectivités qui souhaitent développer une politique cyclable.

Suite à divers contacts pris avec des adhérents motivés, nous travaillons toujours à créer des antennes sur Cambrai et Templeuve (Pévèle-Carembault). Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale Droit d'velo. Dans le Calais, des relations existent aussi avec l'association Opale Vélo Service et le collectif *Partageons la rue – Calais*.

Relations avec l'ex-Picardie

Le 25 juin 2016, à Amiens, a été créé à notre initiative le collectif Vel'Hauts de France qui rassemble les associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. Malheureusement, tous occupés par nos multiples activités, nous n'avons pas trouvé le temps de le faire vivre en 2017. Nous avons néanmoins pris la mesure de l'importance de multiplier les liens entre nos associations pour éviter toute incompréhension sur nos champs d'actions respectifs. Si la prédominance de l'ADAV est réelle en termes de territoires couverts, du nombre d'adhérents ou encore de relations et de partenariats avec les collectivités, notre but n'est pas hégémonique et en aucun cas de nous substituer à des associations déjà existantes. Nous serons par contre amenés à travailler ensemble sur certains dossiers régionaux comme le vélotourisme, l'intermodalité TER + vélo ou encore les schémas d'orientation tels que le Schéma Régional d'Aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Ce collectif regroupe à ce jour : Droit au vélo – ADAV (Nord et Pas-de-Calais), *l'Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise (AU5V)*, *BeauVélo* et *Vellovaque* (Beauvaisis), Droit d'velo (Douaisis), *Opale Vélo Service* et *Partageons la rue – Calais* (Calais), *Véloxygène* et *Vélo Services Amiens* (Amiénois). Malheureusement, il n'existe plus aucune représentation dans l'Aisne suite à la mise en sommeil de l'Association des Usagers des Voies Vertes (et Véloroute) de l'Aisne (AUVVA).

Commissions thématiques

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions :

- *Ateliers* (Francis BONNAVE Armel GHESQUIERE, Thomas VANDEVILLE pour Arras ; David MAZCKA et Julien VITSE pour Dunkerque ; Dominique DELCROIX pour Maubeuge, Rémi MANIER pour Saint-Omer)
- *Balades* (Véronique FAFEUR et Éric MAQUET)
- *Heurovélo* (Hervé de CAGNY)
- *Facteurs* (Amélie POIREAU)
- *Vélo-école* (Michel DEMASURE pour Lille et Dominique DELCROIX pour La Sambre-Avesnois),
- *Comptages* (Joël MEISSONNIER)
- *Cartographie* (Philippe PARY, Hervé de CAGNY, Yannick PAILLARD)
- *Vélotourisme* (Dominique DELCROIX). Notons le succès de cette nouvelle commission qui mobilise une cinquantaine d'adhérents de la région, preuve s'il en était besoin de la préoccupation de nos adhérents de pouvoir aussi circuler en sécurité en dehors de nos villes.

Partenariats et concertation

Conventions avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise de Droit au vélo est ainsi reconnue en termes d'aménagements et de politiques cyclables.

Nous avons aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagement cyclable à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés ;
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

La convention avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), devenue annuelle en 2015, a été reconduite en 2017. Suite au travail mené ces dernières années avec l'adoption d'un schéma directeur cyclable élaboré avec l'ADAV et l'adoption d'un budget *Modes doux* pluriannuel de 30 millions d'euros, les premières réalisations de résorption des coupures voient le jour : liaison Lille-centre / Lille Fives, continuité cyclable entre le bd d'Alsace et celui de la République à Roubaix. La MEL reste l'agglomération la plus volontariste sur notre territoire d'intervention en terme de politique cyclable. Un travail important est actuellement mené sur la résorption des points noirs et de nombreuses réalisations verront le jour ces deux prochaines années : franchissements du Bd du Breucq, et traitement du giratoire de la Pilaterie et du franchissement de l'A22 à Villeneuve d'Ascq, rue Sadi Carnot avec le franchissement de l' A21 et des voies ferrées à Ronchin... à signaler aussi pour 2017 l'instauration d'une aide à l'achat pour vélo ou VAE qui a rencontré un très vif succès et la *Fun rando vélo* qui a permis de toucher une population importante.

La convention triennale avec le Conseil Départemental du Nord s'est achevée fin 2017. Nous avons pu renouer des contacts avec les élus pour poursuivre notre partenariat et proposer la réalisation d'un schéma directeur d'itinéraires cyclables. Notre proposition a recueilli l'accord des élus et nous avons consacré le dernier trimestre 2017 à élaborer avec les services du Département une proposition de schéma directeur. Sur le plan financier, le Département s'est engagé à reconduire pour 3 ans notre collaboration.

La convention triennale avec le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, reconduite début 2016, s'est poursuivie avec notamment la mise en œuvre progressive de l'EuroVelo 4 et de l'EuroVelo 5.

Le cofinancement de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité (Crem) a quant à lui été reconduit avec la nécessité de s'étendre à l'ensemble de la région en partenariat avec l'association En Savoir Plus qui intervenait déjà sur la même thématique dans l'ex-Picardie.

En complément, le partenariat avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), conclu pour les années 2017-2018, permet au Crem et à ses acteurs relais, d'accompagner les Plan de Déplacement des Établissements Scolaires.

La convention de partenariat triennale établie avec l'ex-Région Nord – Pas-de-Calais fin 2013 et achevée fin 2016 n'a pour l'instant pas pu être reconduite. Des contacts ont toutefois été établis avec le Président de la commission Transports qui est devenu en cours d'année Vice-Président aux Transports. Ce dernier nous a indiqué son intérêt pour développer l'usage du vélo. Nous avons donc l'espoir d'aboutir en 2018 à une nouvelle forme de partenariat qui puisse naturellement intéresser l'ensemble des associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. L'ADAV a participé à plusieurs réunions au sujet du SRADDET et à plusieurs comités de ligne TER (Coreter).

Le partenariat conclu avec le Syndicat mixte intermodal régional des Transports (SMIRT), se poursuit et permet le développement de nos outils de cartographie et de cyclabilité à l'échelle de l'ex-région Nord – Pas-de-Calais. Les données de cyclabilité alimenteront le calculateur d'itinéraire intégré à la centrale de mobilité Pass Pass.

À l'échelle de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), nous avons coorganisé avec la collectivité un séminaire sur la place du vélo dans les villes moyennes le 23 juin. Une centaine de participants, relevant principalement des collectivités et du monde associatif et universitaire, étaient présents. Ce séminaire a permis de nombreux échanges avec des représentants de l'État (la coordinatrice interministérielle du vélo). L'ADAV a introduit la journée avec le Président de la CAPSO et a coanimé l'intervention des Départements et Régions Cyclables (DRC) au sujet de l'intérêt de développer un réseau cyclable articulé autour de l'EuroVelo 5. Malheureusement, cette mobilisation n'a pas permis de pérenniser le partenariat avec la CAPSO qui s'est achevé en octobre 2017.

Au-delà de ces partenaires principaux, des conventions existent également avec :

- la CUA (Communauté urbaine d'Arras) ;
- la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) ;
- la Ville de Villeneuve d'Ascq ;
- la Ville d'Hazebrouck.
- la Ville de Ronchin
- la Ville de Fourmies
- la Ville de Raismes

Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires.

En 2017, nous avons conclu durant l'été de nouveaux partenariats avec les Villes de Bailleul et de Saint-Laurent-Blangy.

Les contacts noués avec les villes de Bruay-la-Buissière et Lens ont également permis la signature de conventions qui prendront effet au 1^{er} janvier 2018.

Enfin, les pourparlers établis avec les Villes de Grande-Synthe et de Béthune et avec l'agglomération de Boulogne-sur-Mer devrait se concrétiser courant 2018. La communauté de communes de Pévèle-Carembault nous a également démarché pour étudier les modalités d'un partenariat.

Les partenariats avec les Villes de Villeneuve d'Ascq et Ronchin diffèrent des autres et portent principalement sur des actions de promotion envers des publics cibles. Ils sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue plus aux actions suivies dans les communes qui la composent. À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous forme de prestations, en hausse : marquage, vélo-école, séances de remises en selle, accompagnement de plans de déplacements... Nous travaillons ainsi régulièrement avec les *Explorateurs de la transition* pour apporter notre expertise sur le volet cyclable des Plans de Déplacements d'Entreprise et d'Administration (PDE/PDA).

Enfin, malgré nos différentes relances de la Ville de Lille, notre partenariat n'a pu être renoué et nous ne pouvons que déplorer cette décision unilatérale et sans justification. Ce retrait nous a conduit à limiter notre action vers le public et nous a mis en difficulté pour l'organisation de la Fête du vélo.

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU, Judicaël POTONNEC et Sébastien TORRO-TOKODI en lien avec le Bureau, dans un contexte économique toujours aussi tendu au sein des collectivités.

Les partenariats avec les principales collectivités de la région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertation, de comités techniques et de comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : propositions d'aménagement cyclable, priorisation des besoins cyclables, adoption de schémas directeurs, matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaucidou, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec une diversité de collectivités permet une émulation qui nous est profitable.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit toujours avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau national. Une convention de partenariat a également été signée avec sa direction régionale afin de valoriser les comptages de nos bénévoles qui se sont fortement développés ces dernières années sur Lille. Il a pour objet la publication semestrielle de baromètres qui nous permettent de justifier la réalisation d'aménagements cyclables et la réduction de la place de la voiture par les évolutions qu'ils révèlent.

Groupes de Travail Vélo

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU et Sébastien TORRO-TOKODI) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement...) ; des campagnes de communication autour du vélo et l'édition de documents sont aussi évoqués et décidés dans les GTV.

Ces instances de concertation fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière : dans le Nord à Lille, Dunkerque (agglomération), Grande-Synthe, Bailleul, Fourmies, Hazebrouck, Hellemmes, Hem, La Madeleine,

Mons-en-Barœul, Neuville-en-Ferrain, Lambersart, Lomme, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Saint-André, Villeneuve-d'Ascq, et dans le Pas-de-Calais à Achicourt, Arras, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Omer, Béthune, Bruay-la-Buissière, Saint-Omer et CAPSO...

Des contacts existent aussi avec Bondues, Croix, Faches-Thumesnil, Haubourdin, Mouvaux, Sailly-lez-Lannoy, Toufflers, Tourcoing, Wambrechies et Wasquehal dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec Boulogne-sur-Mer, Merlimont, Étaples, l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, Valenciennes, La Sentinelle, Saint-Saulve, et plusieurs communes de l'Arrageois, de l'Audomarois, du Béthunois et du Valenciennois.

Dans le Bassin Minier, nous avons renoué des contacts privilégiés avec la Mission Bassin Minier pour relancer les projets de véloroutes et de voies vertes sur le territoire, notamment l'EuroVelo 5, et ainsi coordonner les actions des différentes collectivités concernées.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de Droit au vélo et les services de la Métropole Européenne de Lille, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer et des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais sont très régulièrement amenés à se réunir. Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons toujours notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont présentés.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables qui sont décrits dans chaque Heurovélo.

Intermodalité et services de location de vélo

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris sécurisés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens. Nous assistons malheureusement à trop peu d'évolution en 2017. Les grandes gares sont toujours sous-équipées en stationnement pour cycles. Nous avons interpellé le Conseil Régional lors de plusieurs Coreter pour rappeler ces priorités à l'occasion des comités de lignes qui se sont déroulés en fin d'année à l'échelle départementale.

Au niveau des réseaux de transports en commun, nos relations perdurent avec les réseaux *Transpole* (MEL), *Artis* (CUA) avec lequel nous proposons régulièrement des séances de remises en selle aux locataires des VAE, *Tadao* (Communautés d'agglomération Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin), qui par ailleurs ont tous adopté depuis plusieurs années notre autocollant qu'ils apposent à l'arrière des bus afin d'inciter les cyclistes à ne pas dépasser par la droite.

Les services de location de vélo de type libre-service n'ont plus évolués. En revanche, des aides à l'achat, encouragées par l'ADAV, ont vu le jour, remportant à chaque fois un engouement très important (MEL, CUA, Villes de Grande-Synthe et de Marcq-en-Barœul). Des services de location longue durée restent à l'étude avec notre concours sur les territoires de la CAPSO, de la Communauté de Commune de Flandres Lys, de Valenciennes Métropole ou encore de Fourmies. À noter les réflexions en cours par la Ville de Ronchin pour la mise en place d'une aide à l'achat à l'échelle de la commune.

Centre ressource régional en écomobilité (Crem)

En accord avec ses partenaires, l'action du Crem est toujours articulée autour de 2 axes principaux :

Accompagner le développement de l'écomobilité scolaire

Le réseau du Crem est fort de 19 acteurs-relais de l'écomobilité scolaire sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais. Leur rôle consiste principalement à informer et orienter les autres acteurs de leur territoire. Le rôle du Crem est d'outiller et former ces acteurs pour les amener à devenir progressivement facilitateurs de dynamiques locales en faveur de l'écomobilité scolaire.

Un enjeu important pour le Crem est de favoriser la prise en compte de la thématique de l'écomobilité dans les pratiques éducatives. Ainsi, nous avons organisé la seconde édition d'un challenge régional de l'écomobilité scolaire, pour la première fois à l'échelle des Hauts-de-France, auquel 130 classes ont participé. Un site Internet, des outils de communication et des livrets d'activité dédiés au challenge ont été réalisés.

Pour nous aider à organiser le challenge, nous avons de nouveau bénéficié de l'appui de l'agence de communication *Les Enchanteurs*.

Dans le même ordre d'idée, le Crem était relais régional de la campagne « Émile le serpent mobile », un projet européen qui encourage de manière ludique les enfants et leurs parents à adopter des modes de déplacement doux. Dix écoles, toutes issues du territoire de la MEL, ont participé à la campagne en 2016, ce qui représente plus de 2 000 élèves.

Le Crem a coorganisé et animé 4 journées de formations d'animateurs de temps d'activités périscolaires, dont une spécifique pour des animateurs de Villeneuve d'Ascq. L'objectif est que les animateurs puissent à leur tour animer des cycles d'animation sur le thème « apprentissage du vélo et de l'écomobilité » dans leurs communes.

Une nouveauté par rapport aux précédentes années a été d'inviter également les animateurs de centres sociaux et d'adapter le contenu à la thématique « organiser des actions de promotion du vélo vers un groupe d'habitant », avec une partie de la journée consacrée à l'autoréparation de vélos animée par les Jantes du Nord.

Environ 60 personnes ont bénéficié de ces formations. Les animateurs étaient de différentes communes : Armentières, Haubourdin, Lille, Lomme, Linselles, Roubaix, Wattignies, Villeneuve d'Ascq, et Mons en Belgique.

Un nouveau partenariat a été établi avec la DREAL pour accompagner en 2017 et 2018, avec l'appui de 5 acteurs-relais du Crem formés à cet effet, la mise en place des Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires (PDES) dans les collèges et lycées. Environ 40 collèges et lycées ont participé aux rencontres organisées sur les territoires et une dizaine a engagé un partenariat pour un suivi plus poussé.

Une journée d'échanges sur l'écomobilité scolaire de la maternelle au lycée a regroupé environ 20 participants pour partager idées et retours d'expérience en vue de développer l'écomobilité chez les plus jeunes.

8 nouvelles fiches bonnes pratiques ont été rédigées sur les thèmes suivants :

- "Piloter des engins qui roulent", l'apprentissage de la mobilité dès la maternelle à l'école Defrenne de Lomme ;
- Comment animer une campagne "Emile le serpent mobile" sur la mobilité scolaire ? Réponse avec l'exemple de la Ville d'Houplines ;
- L'aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique - Communauté urbaine d'Arras ;
- L'éducation à l'écomobilité dans le cadre Temps d'Activités Périscolaires à Villeneuve d'Ascq ;
- La location longue durée de vélos - Communauté urbaine d'Arras ;
- L'action "le chemin des écoliers" au collège Paul Eluard de Cysoing ;
- Le garage à vélos partagé de quartier de la Petite Reine du Faubourg à Lille ;
- TADAO Express, un parcours d'orientation pour découvrir l'offre en mobilité d'un territoire - SMT Artois-Gohelle.

Encourager la prise en compte de l'écomobilité dans les politiques territoriales

Le Crem a rencontré une quinzaine de responsables de politiques territoriales dans lesquelles s'inscrivent des actions liées à la mobilité (Plans climat, SCOT...). Chacune de ces rencontres est l'occasion d'envisager des projets d'actions et d'alimenter un tableau de bord de la mobilité du territoire regroupant des éléments de diagnostic, des indicateurs, des listes d'actions réalisées ou en projet.

Par ailleurs, le Crem coordonne depuis 2014 la publication en ligne d'un programme régional de la Semaine de la mobilité.

Le Crem a mobilisé un groupe de travail et organisé une rencontre régionale sur la thématique « mobilité et insertion professionnelle » à Arras à laquelle ont participé 50 personnes, principalement des têtes de réseau de l'insertion ou de la mobilité (SMIRT, Pôle Emploi, départements et région, missions locales, garages solidaires, ...). Après une présentation de différents dispositifs portés dans le cadre de politiques publiques, les participants étaient amenés à partager leurs constats sur l'importance de l'accès à la mobilité pour s'insérer professionnellement puis à évoquer les freins existant chez le public (freins psychologiques, culturels, cognitifs, matériels, ...). Un second atelier a permis de dresser une liste de dispositifs et expériences existant dans la région mais qui manquent souvent d'harmonisation entre les territoires.

Enfin, les participants se sont exprimés sur leurs idées et attentes pour de futures rencontres sur ce thème dont plusieurs alimenteront l'activité à venir du Crem en continuant de mobiliser le groupe de travail créé pour l'occasion.

Parmi les préconisations des participants, on retiendra :

- établir des diagnostics « emploi et mobilité » par territoire

- centraliser et partager l'information sur les aides à la mobilité existantes
- valoriser les bonnes pratiques

Le Crem a été sollicité par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois qui, en lien avec le dispositif « Territoire à énergie positive » s'est lancé dans une expérimentation pour encourager les changements de comportements en matière de mobilité sur le territoire de l'Avesnois, et plus précisément à l'échelle de la commune d'Anor. Un panel de volontaires sera équipé d'un boîtier fourni par la société We now, à installer sur sa voiture. Ce boîtier fournira aux testeurs des données précises pour chacun de leurs trajets. Un premier objectif de l'expérimentation est d'utiliser ces données personnalisées pour former et encourager les participants à l'éco-conduite. Au-delà, une série d'actions et d'animations sera proposée au panel de volontaires pour valoriser les autres modes de déplacement possibles sur le territoire par le biais de découverte de l'offre de mobilité et de tests de différentes solutions dont des vélos à assistance électrique.

De manière transversale, il convient de noter l'augmentation continue de la fréquentation du site Internet du Crem (www.ecomobilite.org) qui a reçu plus de 26 000 visites en 2017 (contre 20 000 en 2016). La fréquentation du site est complémentaire d'une liste de diffusion listeconomobilite@droitauvelo.org qui s'adresse à plus de 450 abonnés, majoritairement issus des collectivités, et la diffusion mensuelle d'un panorama de presse de la mobilité réalisé en partenariat avec le centre de documentation de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES).

Enfin, il convient de préciser que l'année 2017 a été marquée pour le Crem par un rapprochement avec l'association En Savoir Plus, animatrice du réseau picard pour une écomobilité scolaire, afin d'envisager une extension de l'action du Crem à l'échelle des Hauts-de-France. Un projet d'activités commun a été présenté fin 2017 aux partenaires du Crem. Des premiers contacts ont été établis avec plusieurs collectivités picardes afin de mieux connaître les politiques et projets de mobilité en cours et de leur faire découvrir l'activité du Crem.

Promotion du vélo et sensibilisation

Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public en 2017 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels : Semaine du développement durable, Fête du vélo, Semaine européenne de la mobilité, pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement *openstreetmap*, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projet, bénéficie désormais du soutien du SMIRT pour alimenter à partir de janvier 2019 un calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité passpass.fr qu'il développe pour l'ex-région Nord - Pas-de-Calais. Ce calculateur aura pour vocation de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo.

Pour y parvenir, l'association a mis en place deux cartes du Nord et du Pas-de-Calais, accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables : carto.droitauvelo.org, l'autre permet au grand public de donner facilement son avis sur la cyclabilité des routes et des rues : cyclabilite.droitauvelo.org.

Ainsi, en se basant sur l'ensemble des recommandations des contributeurs et non pas uniquement sur l'existence d'aménagements cyclables, le calculateur d'itinéraire développé par le SMIRT permettra d'orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien. Le soutien du SMIRT permet de financer depuis septembre 2015 un poste dédié à l'animation et à la cartographie. Mathias VADOT s'est ainsi formé à l'utilisation de la carte de cyclabilité et de la cartographie des aménagements cyclables, à l'aide de la coopérative *Champs Libres* et de Philippe PARY que nous remercions pour son implication bénévole dans le suivi du projet.

Afin d'augmenter le nombre de contributeurs de la carte de cyclabilité, Droit au vélo a organisé de nombreuses rencontres territoriales, adressées aux adhérents de l'ADAV mais aussi aux membres de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) et plus globalement aux cyclistes curieux et intéressés par cette thématique.

Ainsi, plusieurs réunions de travail avec les adhérents et correspondants locaux ont eu lieu à Lille, Lomme, Lambersart, Haubourdin, La Madeleine, Ronchin, Faches-Thumesnil, Bois-Grenier...

Des événements publics pour faire découvrir la carte de cyclabilité ont été organisés dans les médiathèques de la Communauté Urbaine de Dunkerque, à la médiathèque de Roubaix ainsi que dans les médiathèques de Lille et de Tourcoing lors de du Challenge européen du Vélo *Ensemble en Selle* qui s'est tenu du 1^{er} au 31 mai 2017 sur le territoire de la MEL. L'ADAV a aussi présenté ce projet lors d'événements tels que « Le Grand Barouf numérique »

organisé par la MEL, « Sur les pavés la fête » organisé par l'Entorse et « les ROUMICS » à Roubaix, la Fête de l'Environnement et des Solidarité organisée par la MRES...

L'ADAV a participé à plusieurs événements nationaux afin de faire connaître la carte de cyclabilité qui intéresse d'autres territoires : présentation lors des journées de rencontre Rue de l'Avenir « La ville autrement, des rues pour tous » organisé à la *Halle aux Sucres* de Dunkerque, présentation lors du congrès de la FUB organisé à Lyon.

Des développements supplémentaires ont été apportés sur la carte de cyclabilité, notamment le changement des couleurs afin d'améliorer la lisibilité des notes, la mise en « https » (sécurisation du site), le transfert des notes écartées lors des mises à jour de la carte. Une génération automatique des notes de cyclabilité a aussi été mise en place pour transférer les notes à la plateforme passpass.fr du SMIRT.

Afin d'utiliser au mieux les notes de cyclabilité dans le calculateur d'itinéraire du SMIRT, des profils de cyclistes ont été déterminés afin que les trajets calculés correspondent à la cyclabilité attendue.

Un travail est en cours sur une plateforme pour signaler les vols de vélo. Une réflexion est également en cours concernant la mise en place d'une plateforme *Velob's* permettant aux cyclistes de signaler les problèmes et les points d'amélioration à apporter sur le réseau cyclable.

Vélo-éducation

La vélo-école pour adultes débutants de Lille continue à se dérouler dans la cour de l'école Cornette par groupes de 5 personnes. Les cours ont lieu de 19H00 à 20H30 tous les mardis et tous les jeudis soirs. Des sorties urbaines du samedi matin peuvent compléter la formation.

Le fonctionnement est assuré par des bénévoles : Franck AMIRAULT, Louis BELENFANT, Françoise CUVELIER, Michel DEMASURE, Elise POISNEL, Paul DE SCHEPPER, André SIMOES.

17 personnes ont bénéficié des cours sur la période 2017. 25 personnes figurent encore sur liste d'attente.

La création de la Vélo-Ecole de la vallée de la Sambre (Maubeuge) s'est faite au printemps 2017, lorsque le centre social des provinces françaises à Maubeuge a interpellé Droit Au Vélo pour apprendre à des adultes usagers du centre social à monter à vélo. Son fonctionnement est assuré par des bénévoles motivés, citons en particulier : Jean-Louis Bonnaire, Didier Maufroy, Véronique Manaa et Dominique Delcroix. 104 adultes et enfants ont bénéficié du service de la Vélo-Ecole de la Sambre à l'automne 2017 :

- 28 personnes dans le cadre de la session « adultes » ;
- 76 enfants dans le cadre scolaire (écoles primaires).

À Villeneuve-d'Ascq, nous sommes intervenus auprès de six écoles primaires sur des cycles d'apprentissage : deux séances de maniabilité du vélo dans la cour, une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" et une petite sortie à vélo en ville afin de mettre en pratique les recommandations présentées.

Un cycle de séances plus complet et ouvert sur la thématique de la mobilité au sens large a été assuré dans 5 classes d'écoles élémentaires de Villeneuve-d'Ascq dans le cadre des activités périscolaires.

A Lille, nous sommes intervenus à l'école élémentaire Samin Trulin dans le cadre des temps périscolaire (TAP) sur un cycle de 9 séances, ou différentes animations ont été mises en place : plateau de maniabilité dans la cour, quizz sur la sécurité et les avantages du vélo, jeux coopératif sur l'ecomobilité et une petite sortie à vélo en ville afin de mettre en pratique les recommandations présentées.

Des actions pédagogiques ont été développées à Petite-Forêt grâce à l'action de notre antenne de Valenciennes.

Nous sommes intervenus dans plusieurs collèges du département du Pas-de-Calais, le collège Val du Gy d'Avesnes-le-Comte, le collège Diderot de Dainville, le collège Jean Rostand de Marquise. Les animations peuvent revêtir plusieurs formes complémentaires : plateau de maniabilité, diaporama sur la sécurité et les avantages du vélo...

De nombreuses séances de remise en selle et de sensibilisation ont été organisées pour des groupes constitués d'agents de collectivités, d'entreprises ou d'habitants (Alstom, AREFEP, Artis, Banque de France, Castorama, Conseil Départemental du Pas-de-Calais, CPAM, GRDF, No Parking, Partenord, Thales, ...). Cette activité a également fait l'objet d'un reportage dans le journal télévisé de 20 H de la chaîne nationale TF1 en septembre.

Sur le même principe, nous avons encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements cyclables à Ronchin et à Villeneuve-d'Ascq.

Droit au vélo était présente pour des animations auprès d'autres partenaires sur des événements comme le village *Sécurité routière* à Ronchin, la *Rue aux Enfants* à Lille-Fives organisée par l'association *Les Potes en Ciel*.

Comptages

Depuis 2014, les comptages de cyclistes ont connu un regain d'activité suite à la mobilisation des adhérents. De nouvelles lignes de comptage sont régulièrement créées et l'ensemble des accès à Lille est dorénavant couvert. Les données obtenues nous permettent de proposer tous les six mois, avec l'aide précieuse de collaborateurs du Cerema, un baromètre que nous publions dans l'Heurovélo. Ces bilans semestriels nous permettent de démontrer l'importance de réduire la place accordée à la voiture et de réaliser des aménagements cyclables pour augmenter le nombre de trajets effectués à vélo. Nous avons par exemple publié en fin d'année un focus sur le plan de circulation lillois en comparant les données de la même période sur deux ans, ce qui nous a permis d'évaluer à plus de 40% l'augmentation moyenne de la fréquentation sur les points de Lille et de sa proche banlieue.

Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Delphine ALBERT, Bernard ANCELIN, Adrien BOUQUET, Pascal COQUERELLE, Bertrand DEBOUDT, Hervé DE CAGNY, Clotilde DEBARBIEUX, Michel DEMASURE, Xavier DEWAELE, Daniel DOURLENS, Brigitte HELLE, Christophe HERLIN, Hervé LAMBERT, Vianney LAROYENNE, Yves LÉPINAY, Sophie LÉPINE, Pierre-Édouard MARTIN, Joël MEISSONIER, Amélie POIREAU, Alain PROUFF, Joël PRUNIER, Matthieu RABAUD, Cyprien RICHER, Anaïs SABIN, Jacky THERRIN, Alain THIREL, Claudine VAN NIEUWENHOVE et Thérèse-Marie VANDENBROUCKE.

Parallèlement, la MEL et la CUD gèrent des boucles de comptage automatique dont les données peuvent être transmises sur simple demande à Droit au vélo. Une carte répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.

Broc(antes) à vélos

Trois « brocs » ont été organisées en 2017 dont deux à Lille et une à Arras. Elles nous ont une fois de plus permis de toucher un très large public, toujours à la recherche de la perle rare, grâce notamment à la venue systématique des revendeurs installés à Sluis aux Pays-Bas.

Fêtes du vélo

L'organisation de la Fête du vélo proposée à l'échelle de la métropole lilloise du 19 au 21 mai a été contrariée par l'absence de soutien de la Ville de Lille. Nous étions ainsi le vendredi à Roubaix, le samedi à Lille sur la place du Théâtre avec environ 350 cyclistes lors de la parade et le dimanche à Villeneuve d'Ascq, dans le cadre de la Fête de la nature.

Trois autres manifestations de Droit au vélo nous ont également fortement mobilisés : la Fête du vélo à Arras le 13 mai qui est toujours un événement très attendu, celles de Saint-Omer et de Fourmies le 3 juin et *Val' en cycles* le 16 septembre à Valenciennes. Ces événements, organisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause. Enfin, la Fun Rando Vélo organisée par la MEL le 30 avril a permis de toucher un large public (plus de 1200 participants), différent de celui que nous rencontrons habituellement.

Opérations éclairage

Ces opérations ont été reconduites en 2017 sur la métropole lilloise (Armentières, Lambersart, Lille, Lomme, Loos, Ronchin, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq) et dans toute la région où nous avons profité de notre partenariat avec la SNCF pour multiplier ces actions dans les gares afin de sensibiliser directement les usagers du TER (Achicourt, Arras, Bailleul, Béthune, Dunkerque, Hazebrouck, Fourmies, Lille, Maubeuge, Saint-Omer, Valenciennes). Des actions ont aussi été menées à Calais avec l'association Opale Vélo Services, à Douai avec l'association Droit d'velo Douais-

Elles permettent de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité et bénéficient toujours d'un bon retour médiatique. Des éclairages actifs et passifs y ont été distribués grâce au concours de la Fondation de France, de la SNCF et du Fonds de Participation des Habitants de Béthune. Le marquage des vélos est généralement proposé lors de ces opérations.

Marquage



590 marquages de vélos ont été effectués en 2017, soit une hausse de 63 %. Nous effectuons du marquage lors de nos actions sur nos différents territoires d'intervention (fêtes du vélo, opérations éclairage, stands...) et à Lille tous les mercredis de 15h à 18h. Le tarif du marquage est maintenu à 3 € pour les adhérents au lieu de 10 €. À noter le partenariat avec certains vélocistes qui offrent le marquage à leurs clients.

Stands d'information et sensibilisation

De très nombreux stands ont été tenus pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo lors d'événements. Ci-dessous, pour illustration, une liste de quelques dates auxquelles Droit au vélo était présente :

- 29 avril à Villeneuve d'Ascq lors de la Fun rando vélo ;
- 13 mai à Arras lors de la Fête du vélo ;
- 20 mai à Lille lors de la Fête du vélo ;
- 3 juin à Fourmies lors de la Fête du vélo ;
- 3 juin à Saint-Omer lors de la Fête du vélo ;
- 11 juin à Boulogne sur mer lors de la Fête du vélo ;
- 3 septembre à Beaurains lors de la Fête de la nature ;
- 16 septembre à Arras lors du Village de la mobilité ;
- 16 septembre à Valenciennes : Val'en cycles ;
- 23 septembre à Arras lors de l'événement Play'mobil ;
- 30 septembre à Lille lors de la Broc' à vélos ;
- 8 octobre à Hazebrouck lors de la journée sans voiture.

Balades

De nombreuses balades ont été proposées dans la région par la commission Vélotourisme et par les différentes antennes comme celles de Maubeuge et de Béthune qui proposent aux adhérents une balade mensuelle. Hormis les rendez-vous mensuels de Maubeuge qui ont généralement lieu des vendredis en fin d'après-midi et de Béthune qui se déroulent le samedi matin, les balades ont lieu sur la journée d'un dimanche avec généralement un point de rendez-vous accessible par le train.

À Béthune, l'ADAV s'est vu décerner un label *Béthune Smart City* pour l'organisation de ses balades à vélo.

Les balades sont l'occasion de découvrir ou de constater les progrès du réseau de voies vertes et de véloroutes de la région.

L'année 2017 nous a mobilisés pour l'organisation du passage de la 17^e rando de la Transeuropéenne avec CycloTransEurope du 14 au 20 juillet dans le Nord et le Pas-de-Calais. Passage par Maubeuge-Cambrai-Arras-Lille-Bailleul-Dunkerque. Les membres de la commission Vélotourisme ont défini le tracé des itinéraires, effectués les repérages et la recherche des hébergements, et sensibilisé les acteurs locaux.

France 3 et différents médias ont couvert l'événement, soulignant ainsi l'intérêt du vélotourisme et celui de relancer le Schéma Régional des Véloroutes Voies Vertes (SR3V). La randonnée a également permis des rencontres, à l'initiative de l'ADAV, avec les maires de Cambrai, Saint-Laurent-Blangy, Bailleul et Bray-Dunes ainsi qu'avec le Président de la commission Transport de la Région (devenu Vice-Président depuis).

Notons que sans en être l'organisateur direct, Droit au vélo aide aussi à l'encadrement d'autres balades comme la *Caravane vanne* organisée entre Lille et Baisieux dans le cadre du festival *Wazemmes l'Accordéon...*

Ateliers de réparations

Droit au vélo adhère à *L'Heureux Cyclage* et soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, en son sein comme à Arras, Dunkerque, Maubeuge ou Saint-Omer, ou avec d'autres structures comme les Jantes du Nord à Lille, le collectif *Maison du vélo* à Roubaix, *PharmaCyclo* à Valenciennes, le *Centre d'Animations du Nouveau Monde* (CANM) à Hazebrouck ou encore un projet municipal à Fourmies.

Atelier d'Arras

L'atelier existe maintenant depuis 10 ans dans un local prêté par la mairie et est actif tous les jeudis après-midi et certains samedis, en dehors de la période hivernale, grâce à une petite équipe de bénévoles très motivés. Malheureusement, ce local ne permet pas de recevoir du public (problème de sécurité) et manque de confort

(éclairage, chauffage, point d'eau...). Des vélos sont récupérés via des dons de particuliers et via les déchetteries de l'Arrageois, sont retapés puis revendus à bas prix lors de la *broc'à vélo* annuelle d'Arras, d'une broc organisée en septembre à l'université d'Artois. Un partenariat avec *France Terre d'Asile - Maison du jeune réfugié d'Arras* a été établi pour permettre à des mineurs isolés étrangers de participer à l'atelier de l'ADAV dans le cadre de leurs démarches d'insertion.

Les bénévoles de l'atelier ont animé en 2017 un temps dans le cadre de l'agenda environnement de la CUA.

Les démarches menées de longue date auprès de la mairie pour trouver un local permettant d'accueillir le public pour l'aide à la réparation étaient jusqu'ici infructueuses. L'atelier a connu une effraction avec vol en décembre 2017. Cela a fait réagir la mairie et 2018 s'annonce sous de meilleurs auspices avec un déménagement dans un lieu plus adapté, qui pourrait enfin permettre l'accueil du public !

Atelier de Dunkerque

En partenariat avec la Maison de l'Environnement de Dunkerque (MDE), l'animation d'un atelier d'aide à la réparation est proposé le dernier samedi matin de chaque mois en complément du marquage vélo gratuit (pris en charge par la CUD) effectué par la MDE. Il remporte un grand succès confirmant le besoin de développer ce service sur le territoire. Il permet entre autres de l'aide à la réparation de vélo de donner, quelques conseils d'entretien, de l'information sur les aménagements cyclables existant sur le territoire de la CUD et d'expliquer nos actions à l'échelle locale et régionale. Remerciements fait à Olivier COHEN, David MAZCKA et Gérard MOUCHEL pour leurs participations actives aux ateliers, ainsi qu'un salarié à la MDE présent pour le marquage.

Atelier de Maubeuge

L'atelier fonctionne chaque 1^{er} samedi du mois depuis mars 2016. Ce n'est pas un local spécifique, aménagé pour l'entretien et la réparation de vélo, mais une salle mise à disposition par la mairie partagé avec deux autres associations. Chacun vient avec son vélo, et trois mécanos bénévoles sont disponibles pour diagnostiquer et donner des conseils et nous disposons d'un peu de matériel. Plus d'une trentaine de personnes ont utilisé le service. Nous avons récupéré des vélos via des particuliers, qui sont retapés pour les prêter ou les vendre. Nous continuons à rechercher un local qui nous permettrait d'accueillir le public dans de meilleures conditions et procurer un meilleur service. Nous sommes actuellement sollicités pour animer des séances dans des écoles ou dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

Atelier de Saint-Omer

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres, et se déroulent tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois. Une dizaine de bénévoles assurent les permanences.

À Lille

L'atelier lillois est aujourd'hui géré de manière indépendante par l'association *Les Jantes du Nord* avec laquelle nous avons une convention de partenariat pour mutualiser le local situé rue Eugène Jacquet. L'ensemble du matériel de Droit au vélo (outillage et mobilier) a été mis à disposition des *Jantes du Nord* pour lui permettre de lancer son activité.

À Béthune

L'association *Cyclocampus-Béthune* dont Droit au vélo est membre d'honneur a pour objectif de favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement pour les usagers du campus de Béthune. Son activité, qui a démarré en 2011, est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Les vélos issus de l'atelier ont été vendus l'an dernier et de nombreux usagers ont pu profiter de l'atelier pour entretenir leur vélo.

Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

À Valenciennes

L'ADAV a intensifié le rapprochement avec l'association *Pharmacyclo*, qui s'occupe de l'atelier d'aide à la réparation des vélos à Valenciennes.

À Fourmies

L'ADAV a accompagné la Ville pour la création d'un atelier ouvert à l'ensemble des habitants de l'intercommunalité.

Communication – Élément de sécurité

Drapeaux : afin de rendre plus visibles nos stands, 50 drapeaux floqués ont été réalisés.

Nappes : modèle unique proposant une carte régionale des implantations, à destination de chaque antenne.



Autocollants ADAV : pour permettre aux adhérents de signaler leur soutien à l'ADAV !

Gilets jaune ADAV : réédition du gilet rappelant la distance de dépassement minimale

Kit éclairages : 2000 exemplaires pour les opérations Éclairage

Éléments spécifiques au Crem : kakémonos, tableaux magnétiques sur les bons équipements et les bons comportements à vélo.

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à 2200 exemplaires, continue de paraître en janvier, mai et septembre. Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro nous essayons de proposer un thème de dossier et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, à Noémie CIOFOLO qui a amélioré la maquette en lui apportant, bénévolement, une touche professionnelle et à Hervé DE CAGNY pour sa coordination rédactionnelle. Les anciens numéros peuvent toujours être consultés sur le site Internet à partir du n° 45. Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique *L'ADAV y était*, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.

MinutOvélo

Cette lettre électronique lancée en novembre 2011 permet de retrouver tous les événements à venir : fêtes, actions, manifs, réunions, ateliers, et aussi des infos, des appels à contribution. Pour nos adhérents qui ne disposent pas d'une adresse électronique, la *MinutOvélo* est diffusée par courrier pour les tenir informés de l'actualité de l'association entre les parutions de *L'Heurovélo*. En 2017, 6 *MinutOvélo* ont été produites.

Site Internet droitauvelo.org

La nouvelle mouture du site a été mise en ligne à l'occasion de la dernière assemblée générale, après de nombreux retards liés à un manque de moyens humains. Remercions ici Céline BILASCO pour le suivi de ce dossier et surtout Guillaume WAUQUIER qui nous fait profiter de ses talents.

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise plus d'un million de visites depuis sa création en 2003 et avec près de 230 000 en 2017. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation le rend plus attractif. Son point fort reste sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* ont été développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !).

Réseaux sociaux

Le compte *Twitter* ouvert fin 2013 compte aujourd'hui 2954 abonnés . Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en compte du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

La page *Facebook* du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais* et suivie par plus de 1385 abonnés, a été créée en 2014. Il nous reste toujours à la faire vivre davantage et à l'étoffer afin d'élargir encore sa notoriété auprès du grand public. Les pages *Facebook* des antennes d'Arras, de Dunkerque, de Maubeuge et de Saint-Omer sont alimentées régulièrement par leurs responsables, et nous les en remercions.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités, etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques. Elle a consacré plus d'une centaine d'articles à *Droit au vélo* dont un grand nombre traitant de l'activité croissante de nos antennes locales.

Service aux adhérents

Une permanence est proposée les mercredis de 15h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode*®, 3 € au lieu de 10 €, et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets rétro-réfléchissants et de protège-sacs. Les ateliers gérés par l'ADAV sont réservés aux adhérents

de l'association.

Une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN (alias Dark Vador), vice-président chargé des relations avec les adhérents, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement.

Nous suivons également le réseau de *points SOS vélo* initié en 2008 à l'échelle de l'agglomération lilloise par l'ADAV afin de permettre aux cyclistes qui subissent une crevaillon de réparer leur vélo chez de petits commerçants. La liste des points se trouve sur le site : droitauvelo.org.

Citiz Arras Lille (ex-Lilas Autopartage) offre aux adhérents les frais d'inscription au service d'autopartage proposé sur les territoires de la MEL et de la CUA.

Grâce à notre appartenance à la FUB, les adhérents bénéficient de réductions auprès de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ, réseau de plus de 100 auberges de jeunesse en France).

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer en ligne à partir de notre site Internet grâce à *HelloAsso*.

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la MRES, structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Nous avons notamment participé à une contribution sur le PLUI de la MEL et articulé la fête du vélo lilloise avec la Fête de l'Environnement et des Solidarités. Droit au vélo est représentée au CA de la MRES par Denis LEFEBVRE.

Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras à la Maison des Sociétés.

Notre association est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui regroupe plus de 250 associations et représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Son implication auprès des ministères a notamment permis de mettre le vélo sur le devant de la scène dans le cadre des réflexions autour des mobilités du quotidien, et devrait aboutir à la mise en place d'un Plan vélo national attendu depuis de nombreuses années. Droit au vélo est l'une des associations les plus importantes de la FUB. Nous étions présents à son assemblée générale qui s'est déroulée à Nantes du 28 au 30 avril ; nous y étions représentés par : Philippe DELRUE et Dominique DELCROIX.

Nous adhérons au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les structures qui proposent une activité d'atelier d'auto-réparations des vélos.

Droit au vélo est également membre du conseil d'administration de l'Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V) et Délégation Régionale pour le Nord - Pas de Calais. Julien DUBOIS, VICE-PRESIDENT, y représente l'ADAV.

Nous tenons également, grâce à Gilles LAURENT, des liens étroits avec l'Union des Voyageurs du Nord qui représente la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) au niveau régional.

Droit au vélo est aussi membre du collectif *Place aux piétons* pour la piétonisation de la Grand' Place de Lille.

Localement nous entretenons toujours des relations régulières avec les autres associations amies. Ainsi, nous avons participé à l'assemblée générale de *Droit d'Veélo* à Douai le 9 décembre 2017.

En 2017, nous avons poursuivi notre rapprochement avec l'association nationale *Rue de l'avenir* dont nous sommes la représentation locale. Nous avons ainsi participé à son Assemblée Générale et l'avons aidée à l'organisation et à l'accueil de ses journées d'échanges qui se sont déroulées à Dunkerque les 21 et 22 septembre. Lors de ces ateliers, l'ADAV a réalisé plusieurs présentations sur ses outils de cartographie et de cyclabilité, sur son travail avec la MEL pour lever les coupures et sur son action en faveur de l'écomobilité avec le Crem.

Droit au vélo entretient également des relations suivies avec les associations de collectivités qui défendent l'usage du vélo en France. Ainsi nous avons répondu à l'appel du Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC) pour intervenir lors de sa journée d'études à l'Hôtel de Ville de Paris le 23 janvier sur la cyclabilité et participé activement au congrès qui s'est tenu à Marseille du 10 au 12 octobre. La secrétaire générale nous a ainsi remerciés pour notre implication et notre couverture des échanges via *Twitter*. Nous avons également entretenu d'étroites relations avec les *Départements et Régions Cyclables* (DRC) pour relancer le dialogue avec la Région des Hauts-de-France sur sa politique en faveur des véloroutes et voies vertes et réalisé conjointement une présentation pour le séminaire de la CAPSO en juin 2017.

Perspectives pour 2018

À l'échelle régionale, en 2018, nous espérons renouer le partenariat interrompu fin 2016 avec la Région Hauts-de-France en lien avec les associations picardes. Nous espérons là une réelle relance d'une politique cyclable et proposerons notamment d'apporter notre expérience au développement des véloroutes et voies vertes et au développement de la complémentarité train-vélo. Nous négocierons aussi la reconduction du partenariat avec le SMIRT pour déployer nos outils de cartographie et de cyclabilité à l'échelle des Hauts-de-France.

À l'échelle départementale, nous solliciterons le conseil départemental du Pas-de-Calais pour reconduire notre partenariat au-delà du 31 décembre 2018. Avec le département du Nord, nous suivrons la mise en place du schéma directeur d'itinéraires cyclables préparé en parfaite concertation.

À l'échelle plus locale, nous comptons sur l'aboutissement de nos échanges en cours sur de nouveaux partenariats avec la communauté d'agglomération de Boulogne, la communauté de communes Pévèle-Carembault, la Ville de Béthune ou la Ville d'Hellemmes... Nous savons aussi qu'un schéma directeur cyclable bien travaillé donnera du sens au développement du vélo pour plusieurs années comme c'est aujourd'hui le cas sur la MEL. Pour qu'il voit le jour, il faut qu'il soit doté d'un budget. Nous espérons beaucoup de ceux en cours d'adoption dans les communautés urbaine d'Arras et de Dunkerque sur lesquels nous serons associés pour leur mise en œuvre.

Au delà des aménagements, nous continuerons à promouvoir l'écomobilité et la promotion du vélo et accompagnerons les initiatives des collectivités en ce sens comme avec la MEL pour l'organisation de la Fun rando vélo le 1^{er} mai 2018.

À destination des adhérents, nous prévoyons une évolution de l'Heurovélo vers la couleur. Nous envisageons aussi la mise en place d'un système de géolocalisation des vols de vélos.

À destination des élus, nous étudions la possibilité d'organiser des voyages d'études.

En matière d'aménagement, avec l'appui du Cerema, nous inciterons les collectivités à expérimenter la suppression des répétiteurs de feu, à généraliser le régime de priorité des pistes autour des giratoires et à étendre le cédez-le-passage aux feux à de nouveaux mouvements. Nous inciterons aussi à pacifier certaines petites routes par des restrictions à l'usage automobile pour en faire des itinéraires cyclables comme cela existe déjà chez nos voisins flamands.

Pour continuer à développer les mobilités actives, Droit au vélo a toujours besoin de bénévoles dans de nombreux domaines. N'hésitez pas à nous contacter...

Le Président,
Yannick PAILLARD